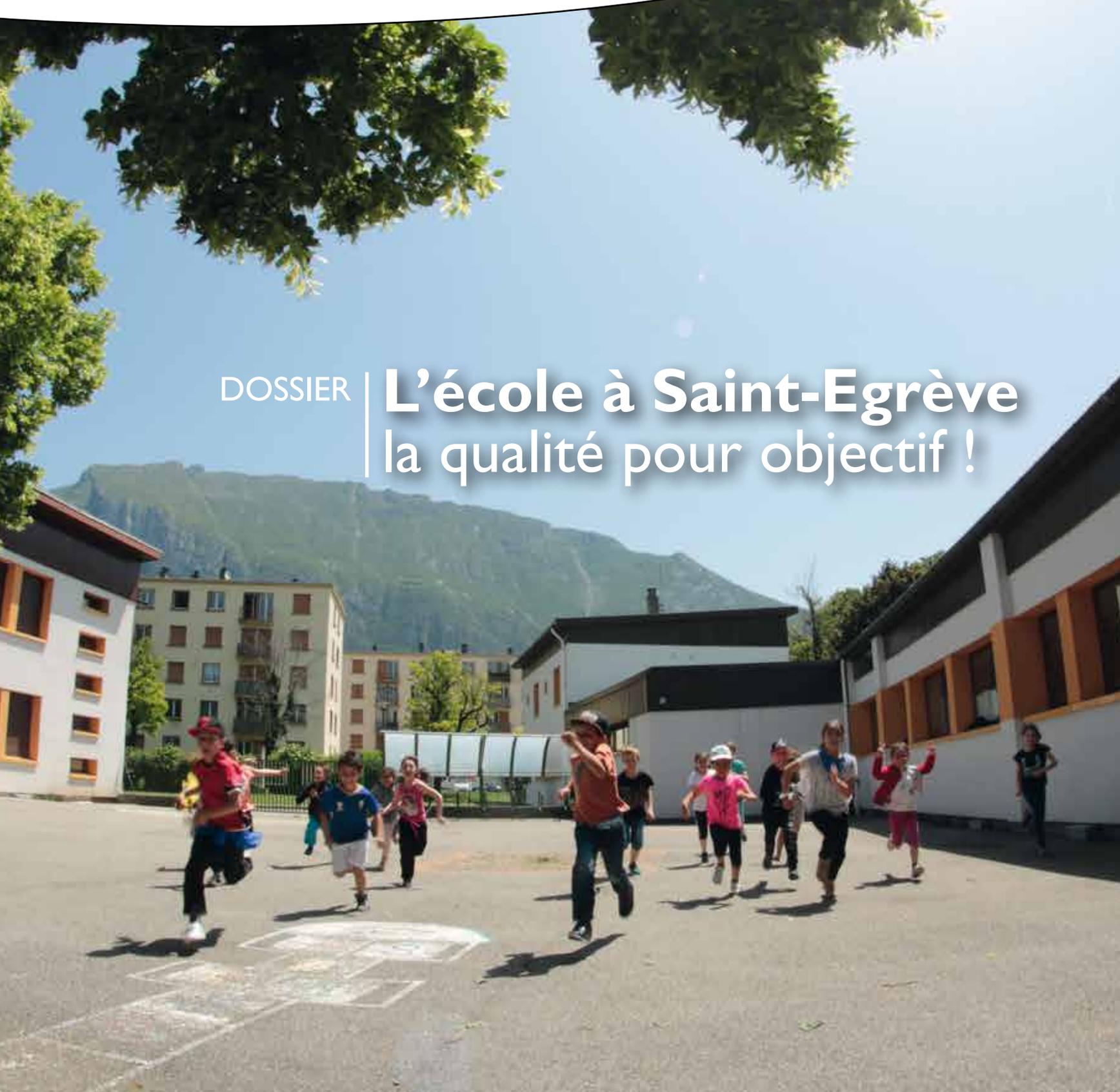


Saint-Egrève

le journal

N° 225
JUN 2016

DOSSIER | **L'école à Saint-Egrève**
la qualité pour objectif !



www.saint-egrève.fr



www.facebook.com/saint.egrève38120



disponible sur AppStore & Google play

IMI JARDIN

Le spécialiste de la tonte et
du débroussaillage depuis 1973

Tondeuse débroussailleuse Lames Hautes Herbes

- 6 modèles
- > Motorisation KAWASAKI et HONDA de 5,5 cv à 11 cv
 - > Largeurs de coupe 50, 60 et 70 cm



AVEC RÉPONDEZ À TOUS LES BESOINS DU FAUCHAGE ET DU DÉBROUSSAILLAGE

Broyeur débroussailleuse à Fléaux gamme HR

6 modèles : 5 modèles à transmission hydrostatique
et 1 à chenilles

- > Motorisation HONDA
- > Largeurs de coupe 52, 65 et 80 cm



Gamme RABBIT

- 7 modèles dont 5
à transmission hydrostatique
- > Moteurs VANGUARD ou HONDA
 - > 5 modèles de 13 à 23 cv
 - > 4 roues motrices
 - > Largeurs de coupe 88 et 98 cm



33, avenue de l'Île Brune - 38120 Saint-Égrève - Tél. 04 76 75 48 86
Fax 04 76 75 69 65 - imi38@wanadoo.fr - www.imi-jardin.fr

service après-vente



Gremeret
Jardins & Paysages
Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste
Tél. 06 73 49 58 26
remi.gremeret@hotmail.fr
www.jardins-paysages.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal



Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !



<p>VOREPPE</p>  <p>Maison de ville, 2 ch. 63 m², rénovée, parking, pas de charges et pas de travaux. DPE : G 115 000 €</p>	<p>SASSENAGE</p>  <p>Grand appartement 92 m² 3 ch. belle pièce de vie, cuis. équipée, pas de travaux. DPE : D 138 000 €</p>	<p>SASSENAGE</p>  <p>Cotes de Sassenage, maison 160 m² sur terrain 1795 m², 3 ch. possibilité 5. Rafraîchissements à prévoir. DPE : D 530 000 €</p>
<p>ST MARTIN-LE-VINOUX</p>  <p>INVESTISSEURS. T4 68 m², 2 ch. Vendu loué 630 € HC, proche ttes commodités. DPE : E 85 000 €</p>	<p>VOREPPE</p>  <p>Maison individuelle plain-pied, 155 m² sur terrain 750 m² avec piscine, 5 ch. Secteur calme et ensoleillé. DPE : D 379 000 €</p>	<p>VOREPPE</p>  <p>Maison lotissement 111 m² sur terrain 260 m² environ. 4 ch. Ensoleillement garanti, pas de travaux. DPE : E 269 000 €</p>

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle 04 76 940 940




**MARBRERIE
DE LA VENCE**

Christian JEAN / Frédéric VELER

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046



édito

Catherine Kamowski
maire de Saint-Egrève

sommaire n°225



4-9 | les actualités

Eléanore : Si ! tu vas à Rio !
Rezo, le BlaBlaCar de la formation
PLUi : la concertation a débuté
Prédieu : une nouvelle jeunesse pour l'école



L'école est (presque) finie mais l'action de la Municipalité ne s'arrête pas pour autant. L'Education, comme vous le savez, est une des grandes priorités de notre mandat et nombre de projets qui en découlent se concrétisent cette année :

Tout d'abord, le déploiement du Plan Numérique à l'Ecole commencé l'année dernière continue. D'ici la fin de cette année cinq écoles sur six seront équipées et la dernière le sera l'année prochaine. Ce projet, fruit d'un travail partenarial de qualité avec l'Education nationale, permettra de fournir à tous les écoliers saint-égrévois et à leurs enseignants un outil pédagogique innovant qui accompagnera tous leurs progrès scolaires.

Ensuite, pour bien travailler à l'école, il faut que les bâtiments de celle-ci soient adaptés aux nouveaux besoins et donc, notre programme de rénovation des écoles publiques se poursuit. Ainsi, les travaux de l'école de Prédieu débiteront cet été. Nous saisissons une nouvelle fois l'occasion de la mise en accessibilité pour moderniser nos écoles en engageant à la fois des travaux de rénovation énergétique (pour faire baisser les consommations) et d'amélioration fonctionnelle (pour les adapter aux besoins d'aujourd'hui).

Enfin, un autre "chantier"-phare de cette année et de l'année scolaire prochaine est celui de nos accueils périscolaires. Nous avons conduit un double travail : d'abord sur la réorganisation des horaires, en suivant l'avis majoritaire de parents d'élèves de réorganiser les accueils de fin de journée plutôt que d'accroître le temps de la pause du déjeuner ; ensuite sur le contenu des activités proposées aux enfants dans ce cadre en travaillant sur les contenus aussi bien que sur le professionnalisme des équipes d'animation. Nous avons pu, dès la rentrée prochaine, ajouter de la flexibilité et de la souplesse dans l'organisation pour tenir compte, autant que possible, des attentes et des demandes des familles exprimées dans les différentes instances avec lesquelles nous avons travaillé.

Au total, c'est une année studieuse qui est sur le point de s'achever. Elle laissera bientôt la place aux traditionnels travaux d'été qui nous permettront de procéder à l'entretien normal et régulier de nos groupes scolaires. Vous le voyez, nous mettons tout en œuvre pour qu'à Saint-Egrève, il fasse bon vivre et étudier !

Chaleureusement,

Catherine KAMOWSKI

I la Ville | 10-11 |

Scolaire

La Ville poursuit son plan numérique dans les écoles

Finances

Coups de pouce aux investissements



12-15

I Dossier

Scolarité

L'école à Saint-Egrève : la qualité pour objectif

I les loisirs | 16-19 |

Focus

Le Festival de Cannes... à La Vence Scène

Evénements

La ville en musique(s)

Gym poussettes

Wonderful Stevie Wonder !



20

Info pratique

21

Petites annonces

22

Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Dépôt légal : juin 2016
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 400 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales
Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hernandez
Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand
Stagiaire : Yoan Procacci ■ Maquette : service communication
Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



Eléanore : Si ! tu vas à Rio !



Eléanore, en Master 1 droit privé à Barcelone aimerait intégrer un master du droit du sport et pourquoi pas embrasser une carrière d'avocate spécialisée en la matière. Un rêve que son aventure brésilienne pourrait l'aider à concrétiser

Eléanore Kazazian Balestas est une jeune femme pressée qui trouve tout de même le temps, entre deux avions, d'évoquer avec le sourire son aventure sud-américaine à venir. En effet, cette étudiante saint-égrévoise s'apprête à s'envoler pour Rio afin de participer aux jeux olympiques... en tant que bénévole ! Pour ces premiers jeux organisés du 5 au 21 août en Amérique du Sud, 28 sports seront représentés par 10 500 athlètes issus de plus de 200 Comités nationaux olympiques (CNO). Pour faire tourner cette machine titanesque, les organisateurs ont lancé un appel à candidature pour recruter des bénévoles de tous les pays. "Sur 300 000 candidatures, seuls 50 000 chanceux seront bénévoles pour les Jeux Olympiques dont seulement 6 000 non-brésiliens", se félicite Eléanore qui fait partie des rares européennes

à s'envoler pour participer à cet événement. "Là-bas, je ferai partie de l'équipe de traduction, en charge des gymnastes. Je pense que ce qui m'a permis d'être sélectionnée c'est mon niveau de langue en anglais et en espagnol, mais aussi le fait d'avoir de l'expérience", explique la jeune femme qui a été hôtesse "à Roland Garros pendant trois ans et pour une compétition internationale d'escrime". Sportive accomplie, elle a longtemps fréquenté la section tennis de l'USSE et pour elle participer aux Jeux "c'est un rêve de longue date". Pour financer cette aventure, la jeune femme a "économisé l'argent gagné lors de missions événementielles" mais a aussi mis en place une cagnotte en ligne et espère que quelques mécènes participeront à son aventure. ■

<https://www.lepotcommun.fr/pot/yf5wbrm>

Tremplin jeunes talents, inscriptions ouvertes

Les inscriptions pour le Tremplin jeunes talents organisé le 19 novembre prochain à La Vence Scène par le Pôle Jeunesse de Saint-Egrève sont ouvertes. Pour candidater, il suffit d'avoir entre 12 et 25 ans, de remplir une fiche d'inscription (disponible sur simple demande par mail), de réaliser une vidéo de démonstration (de cinq minutes maximum) et de la confier au Pôle jeunesse avant le 19 octobre. En savoir + : 04 76 56 59 80 ou pole-jeunesse@mairie-st-egreve.fr

L'édition 2015 en vidéo :



web+

En route pour le Bénin



Pierre Termier a déjà mené à bien une électrification d'école au Burkina Faso

Professeur de Sciences Industrielles de l'Ingénieur au lycée Pierre Termier de Grenoble, Christophe Gauthier a mis en place le projet "Solidarité Energie Bénin". Son but : emmener ses élèves de première STIDD* dans le village d'Allakpon afin d'y électrifier un collège qui accueille 600 élèves. Initiative pédagogique, puisque ses élèves sont chargés de concevoir le système, et humanitaire,

elle associe ses lycéens et les professionnels d'Engie (ex GDF Suez) qui fournissent le matériel et assisteront le groupe pour son installation. "C'est un village de brousse isolé. Comme il n'y a pas d'infrastructure électrique, nous allons installer une douzaine de panneaux photovoltaïques sur le toit", explique le Saint-Egrévois qui a déjà mené à bien un projet similaire dans un lycée du Burkina Faso l'an

passé avec un autre groupe. La Saint-Egrévoise Estelle Walter, l'une des lycéennes impliquées dans cette action, apprécie le fait "de suivre un projet du début à la fin. On va voir sur place la concrétisation d'un an de travail. L'aspect humanitaire est aussi passionnant". ■

* Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

<https://www.helloasso.com/associations/lycee-pierre-termier-grenoble/collectes/solidarite-energie-benin-2>

Clinique du Néron, les vétérinaires montent à La Monta



En mai, tout le monde se préparait pour le déménagement

Bénédicte Moriceau et Dominique Moutard, ont, le 28 mai dernier, déménagé pour installer au n°2 de la place Pompée la clinique vétérinaire du Néron qu'elles ont créée il y a dix ans au Châtelet. "Nous avons souhaité nous installer là pour des questions d'accessibilité" explique Dominique Moutard en précisant que "la place Pompée dispose de nombreuses places de stationnement en semaine. Et les jours de marché, le mercredi et le samedi matin une convention a été passée avec l'AFIPAEIM autorisant nos clients à utiliser leur parking". Désormais confortablement installées

dans des locaux de 111m², les deux vétérinaires et leurs deux assistantes, disposent de deux salles de consultation, d'une salle de chirurgie, d'un chenil d'hospitalisation, d'un lazaret et d'une salle de radio et d'échographie pour prendre soin des compagnons à quatre pattes et des "NAC", les nouveaux animaux de compagnie. ■

Pratique : la clinique vétérinaire du Néron, 2 place Pompée, accueille sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 10h et de 14h à 17h et sur rendez-vous de 10h à 12h et de 17h à 19h ainsi que le samedi de 9h à 12h.

Chaises musicales

Les anciens locaux de la clinique vétérinaire du Néron devraient être prochainement investis par Vins à cœur, le caviste voisin qui souhaite s'agrandir. Lui-même laissera sa place à une épicerie fine.

NOUVEAU PREFET : le 4 mai, le Président de la République en Conseil des Ministres a nommé Lionel Beffre préfet de l'Isère en remplacement de Jean-Paul Bonnetain

Rezo : le "BlaBlaCar" de la formation

La Saint-Egrévoise Patricia Galéa et Caroline Sieurin, se sont associées voici maintenant un peu plus d'un an pour créer Rezo, "le BlaBlaCar de la formation". "On a eu l'idée de Rezo en 2014, lors de la réforme de la formation professionnelle" explique Patricia Galéa. "Nous étions toutes les deux responsables formation. Nous nous sommes alors demandé comment continuer à développer les compétences des salariés avec moins de budget. Nous avons alors créé Rezo, une plateforme participative qui permet aux membres de se mettre en relation afin de partager les formations achetées par les entreprises". En effet, il reste souvent des places disponibles dans les stages achetés par les sociétés. Ce sont ces places que Rezo propose d'ouvrir à d'autres salariés ce qui permet d'optimiser les coûts.

"A l'origine, on ne pensait pas créer une entreprise mais plutôt quelque chose qui permettait de dépanner les entreprises. Mais rapidement on a constaté que cela intéressait beaucoup de sociétés car cette approche participative n'existait pas". Après avoir quelques temps travaillé à temps partiel sur leur projet, les deux associées s'attèlent à la tâche à temps complet. Elles ont rapidement fédéré 35 structures comme Air liquide, E2V, l'OPAC 38 ou Tornier. "Nous développons notre site afin d'offrir à nos membres une plateforme participative. C'est pour cela qu'actuellement nous sommes une startup, ce qui nous a valu d'obtenir la bourse French Tech de la BPI. Nous voulons nous développer sur l'Isère et nous implanter sur les deux Savoie avant d'établir notre communauté vers Lyon", précise Patricia Galéa avant de



© O. Galéa

Démarche participative ancrée dans le local, le Rezo de Patricia Galéa et Caroline Sieurin a été décoré d'un Oscar de l'Innovation par la CCI

détailler le plan de recrutement qui doit accompagner cette montée en charge. "Cette expérience d'entrepreneuses est nouvelle pour nous, mais c'est passionnant. Nous

sommes chaque jour confrontées à des choix, des opportunités... C'est une expérience de vie formidable". ■

En savoir + :
www.rezo-partage.com

Les Pompiers font leur congrès à Saint-Egrève

Samedi 18 juin, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère a choisi Saint-Egrève pour organiser son 99^e congrès. "C'est une grande journée conviviale que nous avons souhaitée- sportive et festive", explique Frank Pascal, président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de la ville en charge de l'organisation de cette manifestation de grande ampleur. "Nous attendons 220 congressistes et entre 500 et 600 Jeunes Sapeurs-Pompiers" explique ce Saint-Egrévois qui fréquente la caserne de la ville depuis qu'il a 9 ans. Ouverte au public, la journée propose une tonne (environ) d'activités et de démonstrations en tous genres organisées autour de la Mairie. Concours de manœuvres, épreuves sportives ouvertes aux JSP et à leurs aînés, démonstrations de l'équipe de secours en milieu périlleux et de l'équipe cynotechnique, show de la "team" freestyl'air extreme sports, championne du monde de freestyle à vélo, présentation d'un hélicoptère



Le défilé, un moment fort de la journée

du SAMU, tyrolienne et jeux gonflables ouverts à tous... et surtout un grand défilé "pédestre et motorisé" qui fera le lien entre le Monument aux morts de la Monta et la Mairie via la rue Casimir Brenier et la RD 1075. "Cette journée a pour but de resserrer les liens entre la population et les Sapeurs-Pompiers", confie l'organisateur. "L'organisation de

cet événement demande beaucoup de temps et de coordination. Heureusement que nous sommes épaulés par la Mairie", confie Frank Pascal qui insiste sur le fait que "cela fait 20 ans qu'une

telle manifestation n'avait pas eu lieu en agglomération grenobloise (...) C'est pour cela que quand l'Union Départementale m'a proposé cette chance, je l'ai bien évidemment acceptée". ■

FESTIF : le 99^e congrès des Sapeurs-Pompiers de l'Isère est une journée ludique ouverte à tous. Des jeux d'extérieur comme une tyrolienne et une structure gonflable seront installés dans le parc de la Mairie

400 ce sont les places disponibles pour le repas et la soirée dansante organisés à l'Espace Robert Fiat le 18 juin dès 20h. Réservations obligatoires au 06 84 74 53 36.

Des drones volent au secours de l'Equateur



L'association ADAP et ses partenaires ont organisé le déploiement d'une équipe complète et d'une petite flotte de machines aériennes et aquatiques pour évaluer dégâts et risques sur place

Son diplôme de l'IEP de Grenoble en poche, le Saint-Egrévois Dorian Roque s'est envolé vers d'autres horizons et a

notamment participé à fonder l'Aerial Digital Archaeology & Preservation (ADAP) un groupe de recherche indépendant qui a

pour objet d'initier les scientifiques et les autorités locales en charge de la protection du patrimoine à l'utilisation de drones. Alors qu'il s'apprêtait à travailler avec des archéologues de Quito, le tremblement de terre du 16 avril dernier dévasta l'Equateur. Après les opérations de premiers secours, l'heure est à la reconstruction, mais pour ce faire, il faut établir un bilan précis de la situation et c'est là que les drones de l'ADAP peuvent faire la différence. Rapidement se constitue un groupe de bénévoles Franco-Equatorien qui utilise ces technologies pour cartographier les zones les plus affectées par le séisme.

Depuis, leur flottille aérienne sillonne les sites les plus touchés et capturent des milliers de photographies. Celles-ci sont ensuite reliées pour créer des cartes complètes de la zone et même des représentations en 3D. Sous la direction du Commandant Flores de l'Unité de Surveillance et de Gestion des Risques, les pilotes ont pu étudier en détail les secteurs de Canoa, Jamas et Pedernales. "Nous avons également pu inspecter des structures très endommagées comme des châteaux d'eau et des bâtiments à étages sans mettre en danger la vie des secouristes", explique Dorian Roque. ■

Zapping du mois

MAI

Mardi
3



La MSF devient centre social

Une grosse soixantaine de personnes était réunie à la Maison des Solidarités et des Familles pour assister à une soirée qui marque un nouveau départ pour cette structure. En effet, le Maire Catherine Kamowski, les représentants de la CAF et ceux de l'Association Familiale ont signé une convention entérinant le passage de la MSF en centre social. Un nouveau statut qui permettra à celle-ci d'être encore plus présente dans la sphère solidaire de la ville.

Présidence du SIVOM

Président du SIVOM du Néron, depuis 1995 Jean-Yves Poirier, par ailleurs maire du Fontanil depuis 33 ans, se retire de la vie politique et profite du mois de juin pour quitter ses mandats. Le Conseil Syndical du SIVOM du Néron va donc désigner un nouveau président dans les semaines à venir. ■



J.Y Poirier
lors d'un conseil syndical

PRATIQUE : depuis qu'elle est devenue centre social, la Maison des Solidarités et des Familles a changé d'adresse mail. Pour la joindre il faut désormais écrire à centresocialmsf@mairie-st-egreve.fr

19 C'est le nombre de parkings relais gratuits dont fait actuellement la promotion du réseau TAG. Deux sont situés à Saint-Egrève, le premier à La Gare, le second à Karben.

PLUi, la concertation a débuté



Le premier atelier territorial de La Métro organisé à Saint-Egrève

Depuis le mois de novembre, dans le cadre de ses nouvelles compétences, la Métropole a lancé le travail sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) dans lequel s'inscrit notamment les ateliers territoriaux dont le premier s'est déroulé le 25 avril dernier à Saint-Egrève. De juin à octobre prochain doit ensuite se tenir le débat sur les orientations générales du PADD dans chaque conseil municipal, en conférence des maires puis en conseil métropolitain en décembre 2016 pour que du début de l'année 2017 jusqu'à mars 2018 celles-ci puissent être traduites réglementairement en termes de zonages et de règlements. Une fois cette phase d'élaboration terminée, le projet de PLU intercom-

munal doit encore être arrêté en Conseil métropolitain. Puis il doit d'octobre à décembre 2018 être soumis à la consultation des personnes publiques associées et aux délibérations des conseils municipaux. Enfin, après une enquête publique programmée pour février 2019 le PLUi sera définitivement approuvé en Conseil métropolitain.

Le 1^{er} janvier 2015 la Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole est devenue une Métropole. Plusieurs compétences initialement gérées par les communes ont été transférées à la Métropole, notamment la gestion du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

qu'il faut maintenant élaborer. Ce document réglementaire a pour objectif de définir le projet d'aménagement et de développement durable du territoire pour les années à venir et de le décliner par zones. Il fixe également les règles précises de construction à respecter dans les permis de construire comme la hauteur maximum, les alignements des façades...

Il recense en outre les intentions d'aménagement sur des secteurs à enjeux. Document unique à l'échelle de la Métropole, il remplacera les 49 documents communaux existants afin de garantir une politique d'aménagement du territoire globale et cohérente. ■

Le Saviez-vous ?

Actuellement, à l'image de Saint-Egrève, 27 communes de l'agglomération disposent d'un Plan local d'urbanisme (PLU) alors que 21 villes sont encore régies par un Plan d'occupation des sols (POS) et qu'une dernière est sous la coupe du Règlement national d'urbanisme (RNU).

Tri des déchets, des consignes simplifiées

La Métropole, qui gère la collecte des déchets ménagers a fait évoluer les consignes de tri. Ainsi, depuis le 1^{er} juin dernier, la liste des matériaux dont il faut se débarrasser dans les bacs verts a été allongée. Désormais, pots de yaourts, barquettes, tubes de dentifrice et sachets plastiques pourront être mélangés aux papiers, cartons et autres emballages dans les bacs verts ! Et avant de les jeter, pas besoin de les nettoyer, il suffit de bien les vider. Ces matériaux seront désormais recyclés et valorisés au même titre que les flacons et bouteilles en plastique, les cartons et briques alimentaires, les papiers et les emballages métalliques. D'après les responsables métropolitains, cet élargissement du tri permet de faire en sorte que "les hésitations de chacun face à sa poubelle (soient) bientôt un mauvais souvenir (...)" cette évolution devrait permettre un rebond du volume total de déchets

recyclables collectés de 15%". Pour mémoire, si tous les emballages sont désormais à jeter en vrac dans le bac vert (collecté les mardis et jeudis), le bac gris (collecté les lundis, mercredis et vendredis) est lui réservé aux ordures ménagères ensachées dans un sac poubelle fermé. Les colonnes à verre permettent de se débarrasser des bouteilles et autres flacons en verre auxquels on aura pris soin de retirer les bouchons et couvercles. Pour les encombrants, le réflexe, c'est d'aller faire un tour à la déchèterie de la rue du Pont Noir. ■

En savoir + : les infos pratiques relatives au tri des déchets sont disponibles sur le site de la ville www.saint-egreve.fr.



La Métropole communique sur le fait que "maintenant vous pouvez trier tous vos emballages"

Barnave, le compost à tous les étages

Le saviez-vous ? Pour diminuer le volume des déchets "verts", il est possible de fabriquer son propre compost même si l'on vit en copropriété. La preuve, il y a quelques mois des habitants du domaine Barnave se sont mobilisés pour valoriser eux-mêmes leurs déchets organiques. Didier Bouloud, responsable du tri à la Métropole qui accompagne ce projet explique que "quatre personnes ont reçu une formation de six heures pour devenir des référents de site. En quelques mois, l'initiative a été victime de son succès et il faut maintenant multiplier les bacs". Le lundi 27 juin, une nouvelle formation pour référent de site sera d'ailleurs proposée par les services métropolitains.

En savoir + : www.agenda21.saint-egreve.fr

L'heureux cyclage de l'Association Familiale



En septembre prochain, l'Association Familiale de Saint-Egrève espère lancer "l'heureux cyclage", un atelier vélo participatif et solidaire itinérant. L'idée est de proposer à chacun de réparer son vélo avec l'aide d'un bénévole. L'occasion d'apprendre à mettre les mains "dans le cambouis" et de donner un coup de main aux bricoleurs néophytes. "C'est surtout l'occasion de prendre le temps de se déplacer le plus souvent possible

à vélo, de réemployer de vieux vélos, de faire du troc, de trouver des pièces détachées", explique Dominique Nantas le directeur de l'association qui apprécie le fait qu'à Saint-Egrève les déplacements des cyclistes sont facilités par les nombreuses pistes cyclables. Pour que le projet se réalise l'Association Familiale lance une enquête (disponible en ligne <https://goo.gl/1kBSbP>) afin de mieux connaître les attentes des Saint-Egrévois. ■ **En savoir + :** 04 76 75 27 57

Prédieu : Une nouvelle jeunesse pour l'école



Même en dehors du plan de rénovation des écoles, la Ville entretient son patrimoine (archive)

C'est avec le groupe scolaire de Prédieu que la Ville poursuit son plan de rénovation dans les écoles (voir par ailleurs notre article en page 15). Cet été, et pour une durée de trois mois, la municipalité lance donc des travaux de rénovation énergétique des locaux de l'école Mixte 1 afin de les rendre à la fois plus confortables pour ses utilisateurs et plus économes. Au programme, les façades vont être entièrement doublées par l'extérieur et les menuiseries changées pour du matériel plus performant. Cette amélioration environnementale permettra en outre de refaire les peintures extérieures et donc de donner un "coup de jeune" à l'école.

Le montant de ce chantier est estimé à 400 000 €. Il sera suivi en 2017 par la rénovation de l'élémentaire mixte 2 pour 353 000 € environ et se terminera en 2018 avec la maternelle à laquelle un budget de 304 000 € sera consacré. Pour financer ce projet, la Ville a sollicité une subvention auprès du Conseil Départemental. Dans un courrier reçu le 20 mai dernier, ce dernier a déclaré être d'accord pour soutenir cette rénovation énergétique à hauteur de 232 710 €. Subvention qui devrait être versée en deux fois à la Ville en 2018 et 2019 et qui représente environ 22% du montant TTC de ces travaux. ■

Roselière du Muscardin

Dans le cadre du plan de gestion de la Roselière du Muscardin, le Centre Technique Municipal doit dans les semaines à venir, intervenir sur les berges de la presqu'île. Cette intervention, qui devrait s'étaler sur une période allant de six mois à un an nécessitera la fermeture de cette partie du Petit Espace Naturel Sensible au public. Affaire à suivre...

ACCESSIBILITE : de petits travaux de mise en accessibilité seront menés par la Ville cet été à L'Unisson (12 000€) et au Club House des tennis de Fiancey (14 000€ auxquels s'ajoutent 14 000€ de rénovation cosmétique)

Espace Europe : mise en accessibilité

Cet été, au mois d'août, doivent débuter des travaux d'accessibilité au centre de loisirs de l'Espace Europe. En effet, la ville consacre environ 130 000 € à rénover ce bâtiment et à en améliorer l'accessibilité en installant notamment un élévateur qui permettra aux personnes à mobilité réduite et aux jeunes parents d'enfants en poussette d'accéder à l'étage. Profitant de ce chantier qui doit durer entre deux et trois mois, la Ville va réaménager les locaux administratifs de l'accueil et apporter des améliorations fonctionnelles à certains espaces. ■



PROJET IMMOBILIER LA MONTA : Une réunion de présentation de l'avant-projet porté par Aubreton/Mersaoui immobilier à l'angle des rues de Chalves et Auguste Muguet est proposée par les promoteurs le 15 juin à 18h30 en mairie

Concours de fleurissement

Le concours des jardins et balcons fleuris revient sur le devant de la scène. Les personnes souhaitant y participer peuvent s'inscrire auprès du centre technique municipal avant le 30 juin prochain. Un jury d'experts passera durant la première semaine de juillet pour juger de la qualité des décorations des jardins et balcons qui sont visibles depuis la voie publique. A noter, chaque participant reçoit un bon d'achat de 20€ lui permettant de parfaire le fleurissement de son carré de verdure ! ■



Renseignements et inscription : 04 76 56 53 33 ou en ligne sur le www.saint-egreve.fr via le compte citoyen.

6321 C'est le nombre de fleurs qui ont été plantées ce printemps à Saint-Egrève par le service des espaces verts de la Ville.

Scolaire

La Ville poursuit son plan numérique dans les écoles

Projet municipal important, la mise en place d'un plan numérique permet de favoriser l'essor des technologies de la communication dans les écoles. Explications.

“Des tablettes tactiles ?! Ouaiiiiiiss”, chuchotait-on avec enthousiasme dans les classes des écoles de La Gare et de Rochepleine le jour de la rentrée scolaire 2015-2016. A la rentrée dernière, les deux groupes scolaires étaient en effet les premiers de la ville à être dotés de technologies de pointe dans le cadre du plan numérique. Si les fameuses tablettes, qui sont en fait des postes informatiques portables, ont immédiatement attiré l'attention des élèves, l'arsenal numérique mis à leur disposition va au-delà. “L'an dernier, la Ville a équipé neuf classes élémentaires et deux grandes sections maternelles de tableaux blancs. Ceux-ci sont couplés à autant de vidéo-projecteurs interactifs, eux-mêmes reliés à un ordinateur dédié”, rappelle Dominique Paulin conseiller municipal en charge de l'information et des services numériques. “Chacune de ces classes a aussi été dotée de quatre terminaux de “fond de salle” qui permettent aux élèves de s'initier collectivement aux bases de la recherche sur Internet. Enfin, les écoles de la Gare et de Rochepleine ont aussi été dotées d'une classe mobile constituée de 10 postes informatiques portables” mis à disposition des enseignants afin qu'ils



A l'école de la Gare on s'est très vite approprié les nouveaux outils du plan numérique

puissent permettre aux enfants de travailler de manière plus autonome.

Disruption ?

“Ce n'est pas révolutionnaire en soi”, constate Antoine Léger, directeur de l'école de la Gare “mais ce sont des outils hyper-intéressants sur n'importe quel sujet ! On utilise au quotidien l'informatique, mais ça ne remplace pas les méthodes d'enseignement classique, ça complète”. Bien sûr, cette évolution ne va pas sans quelques adaptations, “au point de vue organisationnel, on organise la classe en ateliers. On fonctionne par petits groupes, on n'en a pas vraiment l'habitude en primaire... Au début on court un peu dans tous les sens on se dit que ça va être juste ingérable, mais petit à petit on a pris le coup, en plus on a en face un service informatique qui répond du tac au tac”. “Effectivement, les enseignants se sont mobilisés pour s'approprier cet outil. C'est un énorme travail mais ils sont épaulés par l'Ins-

pection départementale de Voiron dont la référente TICE, Nadège Scerclerat est très impliquée dans ce projet. Il faut l'avouer, on a eu quelques soucis en début d'année”, confirme Dominique Paulin “mais le SSI a rapidement identifié et corrigé ces problèmes et, normalement, ils ne se reproduiront pas dans les autres groupes scolaires” ! Bonne nouvelle donc puisque le déploiement de ces dispositifs continue dans les autres groupes scolaires de Saint-Egrève “avec du matériel nouvelle génération et des classes mobiles plus légères grâce entre autres à un nouveau type de mallette de transport” précise Dominique Paulin.

Et ça continue

A terme, le plan numérique dans les écoles, qui s'étale sur trois ans, permettra à l'ensemble des groupes scolaires de la ville de disposer de ces outils. En ce moment même, les services systèmes d'information et techniques de la Municipalité sont à

pied d'œuvre pour équiper les écoles de La Monta, du Pont de Vence et de Barnave. “A Barnave, la mise en place n'est pas complète car le groupe scolaire va prochainement être rénové en profondeur, nous achèverons donc l'installation à l'issue de ce chantier”, précise Dominique Paulin qui rappelle en outre qu'en 2017, “ce plan sera complété avec la dotation de l'école de Prédieu”. ■

Le plan en bref

Le plan numérique dans les écoles permettra à l'horizon 2017 de déployer 50 vidéo-projecteurs interactifs, et de mettre à disposition des enseignants et des élèves 270 terminaux informatiques. Il aura fallu trois ans pour que les six écoles publiques de la ville soient pourvues.

Retrouvez les classes numériques en vidéo :



300 000 € sont consacrés par la Ville à doter en matériel informatique les six groupes scolaires publics dans le cadre du “plan numérique”.

Finances

Coups de pouce aux investissements

Pour l'accompagner dans ses investissements les plus conséquents, il arrive que la Ville bénéficie de subventions accordées sur demande par certains financeurs. Explications.

Tout au long d'un mandat, la Ville investit pour améliorer ses équipements ou en construire de nouveaux. Ainsi, de 2008 à 2014, l'effort d'investissement de Saint-Egrève a été d'environ 45 millions d'euros et cela a permis d'enrichir la commune en la dotant d'un nouveau Pôle Jeunesse, de réhabiliter le centre technique, de sécuriser le Néron, de réhabiliter des écoles, d'aménager la place Pompée ou encore de refaire la rue du Vercors. Pour payer cela, la Ville s'appuie sur ses ressources propres mais fait appel aussi à deux autres sources de financement extérieures : l'emprunt et les subventions de ses partenaires.

"Ces subventions ne sont pas un acquis. Nous devons les demander et monter des dossiers très précis pour les obtenir. Sur les 45 millions d'investissements cumulés du mandat précédent, nous avons obtenu 6,6 millions de subventions, ce qui représente environ 15% de l'effort municipal. Mais en 2015 par exemple les subventions n'ont représenté que 5% de la totalité des 5,2 millions investis par Saint-Egrève soit 260 000 € environ", explique Evelyne Cassanelli adjointe déléguée aux finances.

Fluctuations

"Ces subventions fluctuent d'année en année", constate l'élue qui insiste sur le fait "qu'on ne peut donc raisonnablement pas bâtir un projet en s'appuyant exclusivement sur celles-ci". En outre, si elles peuvent représenter une recette non négligeable, les subventions ne sont versées qu'a posteriori et après présentation par la Ville d'un grand nombre de justificatifs. Cela explique qu'il puisse y avoir une variation importante entre les années et que pour un investissement réalisé et donc payé en 2014, la



Le vote du budget primitif 2016 en Conseil Municipal

Ville ne touche une subvention qu'en 2015 voire plus tard.

"Un particulier ne peut se lancer dans un investissement important en se disant, "comme je vais peut-être avoir droit à une subvention je vais dépenser plus que mon budget me l'autorise". Pour une collectivité c'est la même chose, l'investissement se doit d'être porté sur les ressources propres de la Ville. Notre point de vue est que les subventions que nous obtenons sont en quelques sorte du bonus car quand la Ville se lance dans un projet, celui-ci peut être financé sans conditions", continue Evelyne Cassanelli.

"Quand on peut demander une subvention à l'un de nos partenaires financiers, on le fait bien évidemment", renchérit Sandrine Gonnard responsable du service finances de Saint-Egrève. "Dans le processus décisionnel, nous faisons émerger différents projets, nous les hiérarchisons, nous établissons un plan d'investissements. Aucun de nos projets ne dépend d'une éventuelle subvention. Mais il faut reconnaître que le fait d'en obtenir nous permet juste d'accélérer notre cycle d'investissements pour les Saint-Egrévois" conclut Evelyne Cassanelli. ■

Zoom sur... les principaux partenaires financiers de la Ville

Il arrive que les investissements de la Ville bénéficient de subventions accordées par des "financeurs". Ce sont le Conseil Départemental de l'Isère, la Région, la CAF le SMTC à travers le Contrat d'axe, l'Etat, pour le volet environnemental de certains investissements, la Métropole par le biais d'un fonds de concours ou même le Centre national du cinéma qui a participé au montage financier de La Vence Scène.



Une convention pour l'ordre public

C'est en salle du conseil municipal, en présence de représentants de la Gendarmerie nationale, que le Maire Catherine Kamowski a accueilli le Préfet de l'Isère, Jean-Paul Bonnetain, pour signer une convention de coordination de la Police municipale et des forces de sécurité de l'Etat. Ce document est en effet une condition indispensable pour que le maire puisse exercer ses pouvoirs de police sur le territoire communal en donnant à la police municipale les moyens d'agir...

4 569 580 €

C'est en 2016, le budget "vie éducative" de la commune. 58% de celui-ci sont consacrés aux dépenses "facultatives" comme le transport, les activités d'éveil... 42% sont dédiés aux dépenses obligatoires comme l'entretien des locaux et le fonctionnement des classes.

51%

C'est la part que supporte la Ville dans le prix de revient des accueils périscolaires, la part des usagers représente 35% des coûts totaux de ce service qui est aussi financé à hauteur de 14% par des subventions et d'autres recettes.

Scolarité

Saint-Egrève a appliqué dès la rentrée 2013 les nouveaux rythmes scolaires imposés par l'État. Services, délégués de parents d'élèves, Éducation Nationale et associations... tous les partenaires concernés ont été associés aux démarches nécessaires à la mise en place de cette réforme. Depuis cette date, la concertation s'est poursuivie afin d'apporter des améliorations au dispositif proposé aux familles. Enrichi notamment de l'avis des parents consultés par la Ville, ce travail de réflexion aboutira dès la rentrée prochaine à des évolutions d'horaires de la journée des enfants et de&s activités proposées dans le cadre périscolaire. Des efforts réalisés pour améliorer la qualité d'un service qui pèse lourd dans la qualité de vie des familles !

sommaire du dossier

- page 13
L'école à Saint-Egrève : la qualité pour objectif !
- page 14
3 questions à Antoine Frisari & Jeanne Forestier
- page 15
Deux forfaits pour des activités de qualité



L'école à Saint-Egrève : la qualité pour objectif !



“**A**vant de parler de demain, il faut faire un peu d'histoire récente”, déclare en guise de préambule Antoine Frisari, adjoint délégué à l'action éducative. “En septembre 2013, Saint-Egrève faisait partie des 48 communes iséroises qui ont fait le choix d'appliquer sans attendre le passage à la semaine des 4,5 jours imposé par la loi pour la refondation de l'école. Un changement de rythme dans les écoles maternelles et élémentaires qui a nécessité de nombreuses adaptations de la part des services de la Ville et des usagers puisque avec l'école le mercredi matin, les autres journées de classe se terminaient désormais à 15h45”. Cette modification des horaires des cours a donc bien évidemment nécessité une adaptation de l'organisation des accueils périscolaires et quelques ajustements de cette offre ont depuis été apportés. Mais globalement le principe validé en 2013 reste celui d'un temps libre surveillé non payant après les cours, éventuellement complété par l'un des deux forfaits payants durant lesquels sont proposés des ateliers et de l'accompagnement aux leçons.

2016-2017

Pour préparer la rentrée prochaine, la Ville a souhaité remettre à plat cette organisation. “La loi prévoit qu'après trois ans de mise en place des nouveaux rythmes scolaires, il est possible de faire un bilan de l'organisation et si besoin est, de la modifier radicalement”, résume Antoine Frisari. “Nous avons donc fait le point avec tous les acteurs de l'éducation et de l'enfance pour préparer la rentrée 2016-2017”. Ainsi, dès la rentrée de septembre 2016, une nouvelle organisation vise à améliorer la qualité et la flexibilité de l'offre proposée aux parents, en prenant en compte les rythmes de l'enfant. Celle-ci s'articule entre un temps de garde non payant de 15h45 à 16h15, éventuellement suivi de deux forfaits payants. Cette “grande récréation”, offrant aux enfants la possibilité de se défouler après les cours, permet en outre une plus grande flexibilité pour les parents puisque les départs sont échelonnés de 16h à 16h15. De plus, elle donne aux associations la possibilité de venir récupérer les enfants. Puis

deux forfaits payants, le Pass' 17.30 et le Pass' 18.30, ont été développés afin de répondre précisément aux besoins de garde des familles.

“Comme le souligne le maire Catherine Kamowski dans son courrier adressé aux familles : afin de limiter l'impact financier sur les familles qui seraient amenées à changer de formule, nous avons décidé de diminuer le tarif des forfaits”, continue Antoine Frisari.

Mobilisation générale

A la rentrée prochaine, s'il est impossible de détailler point par point le programme des activités périscolaires, il est toutefois possible d'en tracer les grandes lignes. Ainsi, les ateliers animés par les professionnels de la Ville, qu'ils soient éducateurs sportifs, ou professeurs de musique du conservatoire L'Unisson sont maintenus. Et si la Ville a fait le choix de ne pas redéployer de moyens en direction des activités sportives, qui sont déjà très accessibles via l'EMS deux soirs par semaine ou même au sein des clubs, elle a acté d'améliorer les ateliers

LE POINT PRIX

19% moins cher. C'est en moyenne la baisse du prix des forfaits des accueils périscolaires qui va être appliquée à la rentrée prochaine. Ces nouveaux tarifs doivent être votés lors du conseil municipal du 8 juin. A titre d'exemple, le prix payé par les familles du Pass' 17.30 pour un soir par semaine durant sept semaines d'affilée soit une période intervacances, varie de 2,24€ à 16€ en fonction du quotient familial. Le Pass' 18.30 évolue lui entre 2,94€ à 21,01€ toujours pour un soir par semaine.

PROJET EDUCATIF LOCAL

Pour garantir que l'organisation des journées des enfants de Saint-Egrève ait un niveau de qualité répondant aux attentes des familles, la Ville s'est dotée en 2004 d'un Projet Educatif Local. Celui-ci rassemble des représentants de l'ensemble des acteurs enfance-jeunesse de Saint-Egrève. Ville, parents d'élèves, corps enseignant, membres du monde associatif... Tous les acteurs se retrouvent régulièrement pour travailler ensemble à faciliter la vi(II)e des plus jeunes.

... à dominante culturelle. “Nous devrions pouvoir proposer dès la rentrée un atelier théâtre supplémentaire”, explique Christèle Defaix, responsable du service scolaire “nous espérons aussi mettre en place un atelier échecs ou encore lancer un nouvel atelier d’arts plastiques”. Les professeurs des écoles se mobilisent aussi pour accueillir des élèves à leurs “études surveillées”, durant lesquelles ils pourront accompagner de petits groupes d’enfants qui le souhaitent à faire leurs devoirs dans un environnement propice.

Concertation

“Ces évolutions, nous ne les avons pas sorties de notre chapeau”, poursuit l’élue, “elles sont le fruit d’une réflexion collégiale qui s’est appuyée sur une large concertation auprès des familles menée en janvier dernier. Or à une courte majorité, celles-ci ont souhaité maintenir les temps scolaires tels qu’ils avaient été définis en 2013. A nous donc de jouer le jeu et

questions à :

Antoine **FRISARI**
& Jeanne **FORESTIER**



Adjoint délégué à l'action
éducative



Conseillère municipale
en charge du périscolaire

La Ville a investi dans la démarche qualité relative aux accueils périscolaires, pourquoi ?

AF : Parce que la question de la garde des enfants est une question complexe qui mérite toute notre attention. On ne peut pas prendre des décisions en ne nous basant que sur le ressenti des uns et des autres. Nous voulions des données vraiment objectives pour envisager des améliorations qui conviendraient au plus grand nombre.

Mais au final, les rythmes scolaires n'évoluent pas et seuls les accueils périscolaires de fin de journée seront modifiés en septembre...

AF : Cela résulte des choix des Saint-Egrévois eux-mêmes et tend à prouver que dès 2013 nous étions sur la bonne piste.

JF : Les études menées par l'IFAC ont tout de même mis en lumière le fait que les familles veulent qu'on travaille de manière plus étroite avec les associations locales. Il semblerait aussi qu'elles aient des attentes éducatives très fortes, qu'elles estiment essentielle l'importance de l'amplitude horaire proposée... Cette démarche n'est pas ponctuelle. Elle s'inscrit dans la durée et nous allons continuer à écouter les parents d'élèves !

Améliorer, cela signifie investir plus ?

JF : Pas forcément, nous avons travaillé à repenser les activités proposées sur les temps périscolaires et à en améliorer la qualité avec deux contraintes fortes : nous devons le faire à moyens constants et sans développer les transports vers des activités extérieures.



de faire en sorte d'améliorer la qualité de l'offre d'activité et des conditions d'accueil dans ce cadre défini démocratiquement” qui rappelle que l'accueil périscolaire concerne directement ou indirectement un grand nombre

qu'en 2015, la Ville a lancé son enquête familles “sur les modes d'organisation et les besoins des familles concernant la garde et l'accueil des enfants de 3 à 11 ans sur les temps périscolaires et extrascolaires”. Menée par l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC) du 9 mars au 10 avril 2015 cette enquête a permis à la Ville d'avoir une meilleure connaissance du mode d'organisation des familles, des interactions entre vie professionnelle, vie familiale et choix des activités éducatives périscolaires et extrascolaires, et de leur impact sur le fonctionnement des services municipaux et associatifs*. “En moyenne on peut dire que chaque jour 565 enfants fréquentent le Temps Libre Surveillé et 388 les accueils périscolaires dans l'un ou l'autre forfait. De même 917 repas sont commandés chaque jour dans le cadre de la restauration”, détaille Christèle Defaix qui souligne le fait que “cette fréquentation n'est qu'une moyenne et au final, on peut constater que presque tous les petits Saint-Egrévois sont à un moment ou à un autre accueillis par les services de la Ville en fonction des besoins de garde ponctuels de leurs parents”.

Démarche Qualité

“Plutôt que de tâtonner pour trouver des pistes d'amélioration, nous avons souhaité nous engager dans une démarche qualité qui associe les familles et permet de définir leurs attentes”, explique Jeanne Forestier conseillère municipale en charge du périscolaire. Et c'est donc dans ce cadre



sole à la mise en place d'un plan d'amélioration à mettre en œuvre dès la rentrée prochaine", poursuit l'élue. Elle précise que commence maintenant la phase deux de la démarche qualité durant laquelle "un plan d'amélioration et des échéances de mises en œuvre vont être définis et présentés au Projet Educatif Local dès le mois de juillet. Certaines comme des aménagements des accueils pourront être envisagées dès septembre prochain, d'autres se feront plus sur le long terme et avec par exemple des formations spécifiques qui pourront être proposées aux personnels"... L'idée qui soutend l'ensemble de cette démarche c'est vraiment que chaque enfant puisse bénéficier de la même qualité de service même si le contenu diffère d'un accueil à l'autre. Vaste programme... ■

* Les résultats de l'enquête sont disponibles sur www.saint-egreve.fr rubrique enfance/scolaire



Parents : suivez le guide !

D'ici à la mi-juin, va sortir le nouveau "Guide des parents" réalisé et édité par la Ville. Ce document, qui est distribué à toutes les familles concernées est aussi disponible sur le site www.saint-egreve.fr. Il compile toutes les informations pratiques relatives à la vie scolaire et périscolaire des petits Saint-Egrévois et s'impose donc comme une des lectures incontournables de la saison ! ■



Deux forfaits pour des activités de qualité



Activités manuelles, créatives, artistiques, sportives... il y a de tout au périscolaire !

Le Pass' 17.30 et le Pass' 18.30, les deux nouveaux forfaits payants des accueils périscolaires proposent aux enfants trois modes d'accueil. En effet, ceux-ci peuvent soit s'inscrire à des ateliers thématiques organisés de 16h15 à 17h15 et encadrés par des intervenants qualifiés municipaux ou issus du monde associatif local pour participer à des activités telles que le sport, la musique, les arts plastiques, le théâtre ou encore la danse... Des départs échelonnés seront possibles à partir de 17h15 jusqu'à 17h30 ou 18h30, selon le forfait choisi. Les plus studieux pourront

suivre des études surveillées de 16h15 à 16h45, encadrées par des professeurs des écoles. Ils pourront, à partir de 16h45, rejoindre un atelier multi-activités jusqu'à 17h15. Ce troisième mode d'accueil proposé de 16h15 à 17h15, est pour sa part encadré par des animateurs qualifiés et propose des jeux de cour ou de société, du dessin, de la lecture, des jeux collectifs... A noter pour les études surveillées ou les ateliers mutli-activités, des départs échelonnés seront possibles à partir de 16h45 jusqu'à 17h30 ou 18h30, selon le forfait choisi. ■

S'inscrire dès maintenant

Les inscriptions périscolaires de la rentrée 2016-2017 se déroulent actuellement dans les écoles de la Ville. Ces permanences sont l'occasion pour les familles de déposer leur dossier (composé de la fiche d'inscription, de la fiche sanitaire et de leur quotient CAF) pour la restauration scolaire et les accueils périscolaires et de poser leurs questions. Rendez-vous :

- ▶ Ecole Barnave, dans le restaurant scolaire : les lundis 13 juin et 27 juin de 15h15 à 19h et le mercredi 29 juin de 8h30 à 11h.
- ▶ Ecole du Pont de Vence, dans le restaurant scolaire de la maternelle : le mercredi 15 juin de 8h30 à 11h et les jeudis 16 et 23 juin de 15h15 à 19h.
- ▶ Ecole de Prédieu dans le restaurant scolaire : les mardis 14 et 21 juin ainsi que le jeudi 30 juin de 15h15 à 19h et le mercredi 22 juin de 8h30 à 11h.
- ▶ Ecole de Rochepleine, dans la salle polyvalente : le mercredi 15 juin de 8h30 à 11h, le lundi 20 et le jeudi 30 juin de 15h15 à 19h.
- ▶ Ecole de La Monta, dans le restaurant scolaire : le jeudi 16 et le lundi 27 juin de 15h15 à 19h et le mercredi 22 juin de 8h30 à 11h.
- ▶ Ecole de la gare, sous le préau couvert : le lundi 13 juin de 15h15 à 19h et le mercredi 29 juin de 8h30 à 11h.

Attention : aucun dossier ne sera accepté en dehors de ce permanences.



Le festival de Cannes à... La Vence Scène

Fin mai, la Croisette s'est un peu délocalisée le long des plages de la Vence. En effet, à l'instar du Palais des Festivals de Cannes, La Vence Scène a accueilli une sélection de huit films dans le cadre de Cannes Ecrans Juniors, un festival de cinéma dont le jury est composé de collégiens saint-égrévois. Montée des marches !

Les crédits commencent à défiler en blanc sur fond noir. La salle est encore bercée dans la pénombre que Wilfried Méance se retourne déjà vers le groupe de collégiens qui occupent les derniers rangs de la salle n°2 de La Vence Scène. La lumière revient dans la salle et assez rapidement, une

discussion commence autour de "Banana" le film italien en VOST qui vient d'être projeté... Si le jeune homme prend son rôle à cœur et anime les débats en orientant les jeunes vers des questions techniques et artistiques, ces derniers ne se font pas prier pour décortiquer le film, et le critiquer de manière constructive. Ce long-métrage fait partie d'une sélection de huit films internationaux projetés à des collégiens d'une classe de quatrième de Barnave sélectionnés dans le cadre de Cannes Ecrans Juniors.

Sélection officielle

A l'origine, Cannes Ecrans Juniors est un événement qui se déroule à Cannes, durant le Festival et à l'occasion duquel une classe d'un collège local visionne, juge et attribue un prix à l'un des films sélectionnés par Pierre de Gardebosc. Ouvert à d'autres classes qui pouvaient envoyer sur place des élèves sélectionnés par le biais d'un concours, le festival a récemment essaimé en Isère à la demande de professeurs

impliqués dans le dispositif Cinéduc. "Du coup une dizaine de classes de 4^e participent. Ils étudient les films, travaillent sur l'image et ils ont ensuite une lettre de motivation à écrire. Les quatre meilleures lettres sont choisies par les classes elles-mêmes et soumises à un groupe de sélection composé de professionnels du cinéma et de gens de Cinéduc", explique Mireille Cazeneuve professeur de lettres au Collège Barnave. Pour elle Cannes Ecrans Juniors "C'est une expérience extraordinaire. Ce sont des enfants de l'image. On les amène au texte par l'image. Et c'est un travail de français mais aussi de plusieurs matières (...) Ça les aide à grandir à comprendre une plus grande globalité et ça va bien dans le sens de la manière dont on veut enseigner aujourd'hui en décloisonnant un petit peu les choses".

Président

"Ce qui est bien dans ce festival, c'est qu'ils (les collégiens) voient des films qu'ils n'ont pas l'habitude de voir", explique Wilfried Méance le président du jury. Trentenaire décontracté, réali-

sateur, scénariste, producteur, il a déjà à son actif huit courts-métrages comme "Suzanne", "Deal", grâce auxquels il a réussi à se faire une place dans le monde du septième art. Ecumant les festivals de cinéma depuis un petit bout de temps, il est arrivé sur le projet Cannes Ecrans Juniors "par l'intermédiaire de Pierre de Gardebosc qui est aussi sélectionneur pour l'Alpe d'Huez et pour Beaurepaire. Il a sélectionné plusieurs de mes films pour ces deux festivals et m'a donc proposé de venir ici pour encadrer les jeunes".

Affirmant que cette présidence de jury qui sort de l'ordinaire est une première pour lui, le jeune réalisateur se dit ravi de partager cette expérience avec des collégiens car "pour le coup c'est très enrichissant des deux côtés". Et pour la petite histoire, c'est "Land of mines" qui a cette année remporté le prix du jury saint-égrévois. ■

Wilfried Méance en court

"J'ai toujours voulu faire du cinéma. Dès le collège déjà". Après le bac, le jeune homme va étudier sa passion à l'ESEC, une école de cinéma, puis enchaîne les petits boulots afin de financer ses premiers courts-métrages. Après avoir vendu sa première réalisation à une chaîne de télévision, il a réinvesti l'argent dans ses films suivants "avec le financement du premier court-métrage j'en ai fait sept". Une chance pour le jeune réalisateur qui a monté sa propre boîte de production avec son frère et dont les travaux tournent aussi dans les festivals. Cette visibilité de ses œuvres lui a permis de se faire connaître auprès de producteurs "pour ensuite passer aux long métrage". Wilfried Méance se prépare d'ailleurs à tourner son premier "grand" film l'an prochain... Un nom à suivre !

Retrouvez
ce focus en
vidéo :



Zapping du mois

MAI

Judi
19



Confiance renouvelée

Le Maire Catherine Kamowski et la présidente de l'Association Familiale de Saint-Egrève se sont retrouvées en salle du conseil municipal afin de signer une nouvelle convention de partenariat entre la Ville et l'AF. Signe d'une confiance renouvelée entre les deux partenaires, ce document trace les contours de cette relation qui lie Saint-Egrève et l'association pour les deux ans à venir.

La ville en musique(s)

La saison culturelle se termine en musique. La Vence Scène clôture sa programmation par un hommage à Stevie Wonder les 24 et 25 juin (voir p.18) et de nombreux événements sont proposés durant le mois. Vendredi 17 juin à 20h30, Julie Bally et la fanfare Touzdec s'installent dans le parc Barnave le temps de deux concerts en un organisé en partenariat avec le Pôle Musical d'Innovation. Julie Bally donne plutôt dans le Folk/Rock et la Fanfare Touzdec est un Brass Band de fanfarons qui vient de la rue*.

Mardi 21 juin de 13h30 à 16h, la Chapelle du Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI) propose une scène ouverte et met son piano à la disposition de tous. Piano qui sera ensuite confié à Emmanuel Leenhardt pour un récital gratuit. Puis dès 19h, la chapelle accueillera un concert de musiques traditionnelles dirigé par Yannick Eon Duval, Eric Barnaud et Viviane Causse de L'Unisson. Le même jour, une autre scène est ouverte de 16h



à 19h à la Bibliothèque Barnave où L'Unisson mettra même une guitare à disposition des "musicos". Jeudi 23 juin à 14h, le groupe de chant animé par Pascal Perrier de L'Unisson viendra pousser la chansonnette à la chapelle du CHAI et le 25 juin, à l'occasion d'une matinée découverte, le Conservatoire offre un aperçu des talents de l'Orchestre à l'école (OAE) et de la batucada. ■

En savoir + :

* Les concerts donnés à 20h30 dans la parc Barnave sont précédés dès 19h30 par un grand pique-nique partagé

Hôtels à insectes

L'association MJC se lance dans l'immobilier... de manière plutôt originale. En effet, elle organise le 25 juin la construction d'hôtels à insectes par les enfants.

Le projet a déjà démarré avec l'intervention de l'atelier Bois de la MJC qui a déjà préfabriqué les bâtiments destinés à l'accueil des petites bêtes. Ces hôtels, qui doivent être finalisés avec l'aide des enfants, peuvent être installés dans les jardins et même sur les balcons afin d'offrir des refuges aux insectes et ainsi de maintenir la biodiversité à Saint-Egrève. Une action liée à la protection de l'environnement donc.

En savoir + : 04 76 75 47 25.

Gym poussettes

L'Association Familiale a lancé depuis le début du mois de mai une initiative plutôt originale baptisée... Gym poussette. Cette activité permet aux jeunes mamans de se retrouver dans un parc de la ville avec leur poussette (et accessoirement leur petit bébé dedans) pour pratiquer ensemble quelques exercices de gym, avec Agathe leur coach sportif.

En savoir + : www.af-st-egreve.org ou 04 76 75 27 57



21 JUIN : le jour de la fête de la Musique, de 16h à 19h, la Bibliothèque Barnave invite les musiciens à s'installer dans ses locaux pour assurer l'ambiance musicale du site comme bon leur semble

le temps de lire

MUSIQUE

Cuvée grenobloise vol. 14 (cd)

Le projet Cuvée grenobloise est un dispositif de repérage et de promotion de la scène iséroise à l'instigation de Retour de Scène / Dynamusic. Comme chaque année, la compilation regroupe des artistes d'univers différents (chanson, rock, électro) dont Julie Bally qui se produit le 17 juin dans le parc de la Bibliothèque Barnave.



Secteur JEUNESSE

L'ours qui jouait du piano, David Litchfield, Belin jeunesse, 2016.

Un ours découvre un piano dans sa forêt. Il l'approvoise au fil des ans, devient un virtuose, se rend à la ville, chez les hommes, pour donner des concerts et y vivre son rêve. Malgré son succès, son chez-lui et ses amis lui manquent... Un album émouvant et mélancolique, aux illustrations et aux couleurs chaleureuses.



LA VENCE SCENE

Vendredi 10 juin 20h30

Les Chantiers Théâtre #02

Il était une fois les courts !

Hé Blondin, dans le monde il y a deux sortes de films, les longs et les courts ! Et depuis le 18 mai dernier le cinéma de La Vence Scène propose en première partie de certaines de ses projections des courts-métrages dans le cadre du dispositif Mèche courte, un catalogue de courts-métrages soutenus financièrement par la Région Auvergne Rhône Alpes auquel adhère Saint-Egrève. Ce faisant, le cinéma de la Ville a ainsi accès à une quarantaine de films variés tant par leur durée que par le public auquel il s'adresse. Ainsi, les spectateurs de La Vence Scène ont pu découvrir entre le 18 mai et le 7 juin "Migration assistée" et "Le jardin enchanté" deux œuvres d'animation de moins de cinq minutes.



Les ateliers théâtre sur les pas de La Troup'ment ? (photo archive)

Les jeunes comédiens des ateliers théâtre animés par Sébastien Geraci de La Troup'ment mettent en chantier les techniques et les textes appris tout au long de l'année. Le public est donc invité à suivre les premiers pas en scène du groupe "Initiation" des 10-12 ans qui interprète "Frontière Nord" d'après Suzanne Lebeau et dans lequel il est question de la bêtise d'un mur séparant deux mondes, les riches et les pauvres, mais aussi

les familles face au besoin de liberté. Puis le groupe "Pratique" des 12-16 ans donne "Le Chagrin des Ogres" d'après Fabrice Murgia, le récit d'une journée au cours de laquelle des enfants vont cesser d'être des enfants. Leur tentative de fuir dans un imaginaire formaté par nos nouvelles manières de communiquer... Entrée gratuite. ■

En savoir + : <https://www.facebook.com/events/510419039150717/>

Samedi 25 juin 20h30

Wonderful Stevie Wonder !



Chef de file de la Black Music des années Motown, Stevie Wonder est l'un des artistes les plus prolifiques de la pop américaine. Au carrefour du jazz, de la soul, de la funk et du rhythm and blues, le prodige aux 22 Grammy Awards et aux 100 millions de disques vendus a multiplié les collaborations avec des artistes comme Ray Charles, Elton John, Paul Mc Cartney, Sting et même Bob Marley... L'Usine à Jazz et ses invités se réunissent à La Vence Scène pour "Live in the city" donné afin

de lui rendre un hommage à la hauteur de sa légende ! Ainsi sous la direction artistique de Pascal Perrier de L'Unisson, les 18 musiciens de l'Usine à Jazz et leurs innombrables invités s'embarquent pour un voyage autour des plus grands succès du Wonder boy de la musique noire américaine. De Superstition à Sir Duke, d'Overjoyed à Isn't She Lovely, un spectacle vocal et instrumental haut en couleurs, dans l'esprit des grands shows à l'américaine ! ■

En savoir plus : <http://lusineajazz.free.fr>

web+



Renseignements : 04 76 56 53 18

Billetterie : sur place

ou www.lavencescene.saint-egreve.fr

AUTOUR DU SPECTACLE : avant le spectacle "Live in the city", il y a... le spectacle "Wonder and Friends" à La Vence Scène proposé par L'Unisson le vendredi 24 juin 2016 à 20h30 ! Avec en scène Génération Big Band, le Big-Orchestre d'Harmonie et les combos jaz

l'agenda du 6 au 22 juin 2016



LUNDI 6 JUIN

Gala de touch rugby inter-hôpitaux organisé par le CHAI et le RCCN au Parc de Vence. Dès 8h.
Projection gratuite "Habiter, sa vie au fil de l'âge", avant-première du film d'Accord'âges qui va à la rencontre de seniors ayant quitté leur domicile pour mieux vivre leur avancée en âge. Entrée libre.

MARDI 7 JUIN

Espace Entreprises "Le mécénat d'associations" à la MEEN. 11h. Sur inscription : 04 76 13 18 05 ou contact@meen-neron.com.
Réunion d'information "Solaire d'ici" projet participatif de production d'électricité solaire présenté par Enercoop en salle du conseil municipal. 18h30.

MERCREDI 8 JUIN

Conseil municipal, à l'Hôtel de Ville. 19h.

DU 9 AU 19 JUIN

Exposition "Réalités" par le collectif Point Barre Photo en Mairie. Vernissage le jeudi 9 juin à 18h30. Ouverture le jeudi de 16h à 19h, les vendredi, samedi et dimanche de 14h à 17h30.
 En savoir + : 04 76 56 53 18 ou www.pointbarre.net.

VENDREDI 10 JUIN

Fête de l'accueil périscolaire de Prédieu. 17h
Les Chantiers Théâtre par les Groupes d'Interventions Théâtrales de La Troup'Ment à La Vence Scène. 20h30. En savoir + : 04 38 12 85 19 ou www.facebook.com/lergroupement

11 ET 12 JUIN

Basket, tournoi international des Dauphins au Gymnase des Brioux et J. Longo, 600 jeunes sont attendus. Dès 9h.

DIMANCHE 12 JUIN

Football, tournoi annuel de l'association sub'loisir au terrain synthétique. Dès 8h30.

Handball, tournoi sur herbe des -12 ans par la section handball de l'USSE et le Comité handball Isère Drôme Ardèche au stade Jean Balestas. Près de 1000 enfants sont attendus. De 9h30 à 16h.

Balade, "Raconte-moi ta biodiversité !" proposée par la LPO. 9h30. Sur inscription au 04 76 51 78 03 ou isere@lpo.fr

DU 14 JUIN AU 2 JUILLET

Tournoi de Tennis organisé par l'USSE.

MERCREDI 15 JUIN

Présentation par Aubreton/Mersaoui immobilier de l'avant projet de l'angle des rues de Chalves et Adolphe Muguet en Mairie. 18h30.

VENDREDI 17 JUIN

Kermesse de l'école maternelle du Pont de Vence. 15h45.

Concerts précédés d'un pique-nique partagé dans le parc de la Bibliothèque Barnave. 19h30.
 En savoir + : 04 76 75 40 63

Spectacle de fin d'année, "La MJC fait son show" à La Vence Scène. 20h.
 En savoir + : 04 76 75 47 25



SAMEDI 18 JUIN

Congrès départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Isère. 9h.

Atelier parents-enfants sur le thème du cirque à l'Espace Europe par l'Association Familiale. De 10h à 11h30.
 En savoir + : 04 76 75 27 57, www.af-st-egreve.org.

Cérémonie commémorative du 76^e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle devant le Monument au Mort et au carré militaire du cimetière. 11h.

DIMANCHE 19 JUIN

Grand prix de natation organisé par l'USSE Natation à la Piscine intercommunale des Mails. 7h.

Volley, tournois annuel en 3x3

LA VENCE SCÈNE cinéma

▶ Ma loute

Le 6 juin à 20h ; le 8 juin à 17h30 ; le 11 juin à 18h ; le 12 juin à 20h.

▶ Alice de l'autre côté du miroir

Le 6 juin à 20h30 ; le 7 juin à 20h30 (3D).

▶ Warcraft : le commencement

Le 7 juin à 20h.

▶ L'origine de la violence

Le 8 juin à 18h ; le 9 juin à 20h ; le 11 juin à 20h30 ; le 12 juin à 18h ; le 13 juin à 20h.

▶ Elle (interdit -12 ans)

Le 8 juin à 20h ; le 9 juin à 20h ; le 10 juin à 20h ; le 11 juin à 20h ; le 12 juin à 17h30 ; le 14 juin à 20h.

▶ Le voyage de Fanny*

Le 8 juin à 15h ; le 11 juin à 15h30 et 17h30 ; le 12 juin à 15h30 ; le 14 juin à 20h30.

▶ Hana et Alice mènent l'enquête

Le 8 juin à 15h ; le 11 juin à 15h.

▶ Baden Baden*

Le 8 juin à 20h30 ; le 12 juin à 20h30 ; le 13 juin à 20h.

▶ Ninja Turtles 2 (3D)

Le 12 juin à 15h (avant-première)

▶ Bienvenue à Marly-Gaumont*

Le 15 juin à 18h ; le 17 juin à 20h ; le 18 juin à 16h ; le 19 juin

à 18h ; le 21 juin à 20h30.

▶ Ils sont partout

Le 15 juin à 17h30 ; le 16 juin à 20h ; le 18 juin à 20h30 ; le 19 juin à 17h30 ; le 20 juin à 20h ; le 21 juin à 20h.

▶ Folles de joie (VOSTF)

Le 15 juin à 20h ; le 18 juin à 18h et 20h ; le 19 juin à 20h ; le 20 juin à 20h.

▶ Angry Birds - Le Film

Le 15 juin à 15h30 ; le 18 juin à 15h ; le 19 juin à 15h30.

▶ Adopte un veuf

Le 15 juin à 15h30 ; le 16 juin à 20h ; le 18 juin à 17h30.

▶ La saison des femmes (VOSTF)

Le 15 juin à 20h30 ; le 19 juin à 20h.

▶ Le monde de Dory

Le 19 juin à 16h (avant-première) ; le 22 juin à 14h, 16h et 18h.

▶ A war (VOSTF)

Le 22 juin à 20h.

▶ Dans les forêts de Sibérie*

Le 22 juin à 15h et 20h.

▶ La nouvelle vie de Paul Snejder

Le 22 juin à 17h30.

*projection d'un court-métrage avant la séance

sur herbe, organisé sur le terrain d'honneur du Parc de Vence. Nouveauté cette année, la section volleyball de l'USSE organise un tournoi féminin et un masculin. Inscriptions sur place dès 8h30. Bonus : un tournoi jeune (-15ans) gratuit est proposé à partir de 13h30.

DU 21 AU 23 JUIN

Session communication organisée par la MEEN. Trois jours pour apprendre à convaincre les recruteurs.
 Inscriptions : 04 76 13 18 05.

MARDI 21 JUIN

Fête de la musique (voir le

programme en page 17)
Vernissage de l'exposition "Artistes en herbe" qui rassemble les travaux des classes de maternelle du Pont de Vence autour de trois artistes de la saison d'exposition. 18h. Ouverture mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30.
Auditions de piano à l'auditorium de L'Unisson. de 19h à 21h.
 En savoir + : 04 76 75 48 63.

MERCREDI 22 JUIN

Audition violoncelle et violon à l'auditorium de L'Unisson. De 18h30 à 19h30.

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15).
Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h (horaires élargis le soir jusqu'à 19h pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, le Cabinet du Maire et la Régie de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

Permanence des élus :
Cabinet du Maire : **04 76 56 53 41**
Catherine Kamowski, sur RDV
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Conseil départemental
Pierre Ribeaud : **04 76 92 18 96**
Député, de la 5^e circonscription de l'Isère
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse.
RDV un vendredi par mois le matin en mairie.
Courriel : pierre.ribeaud@orange.fr

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
Mardi, 8h30-11h30.
Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**
Un lundi par mois, 14h-17h.
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Permanence chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève

Permanence juridique : 1^{er} jeudi du mois, 17h-19h30 et 3^e mercredi du mois, 16h-18h30.

Médiation : **04 76 56 53 00**
Edouard Tournier, conciliateur de Justice.
Les 1^{er} jeudis du mois, 14h-17h en mairie

Point Ecoute : **06 48 46 75 94**
Permanence d'écoute psychologique le vendredi, 14h-18h à la MSF

Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**

12 rue des Peupliers
Pompiers : **18** ou **112**

Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN **04 76 13 18 05**
(Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron)
4 av Général de Gaulle. Information et orientation,

ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h, jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h.
ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**



Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Régie Assainissement **04 76 59 58 17**
Collecte des ordures ménagères **08 00 50 00 27**
Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **08 00 50 00 27**
Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.
Régie des eaux **04 76 56 53 20**
Voirie **08 00 80 58 07**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 04 au 10/06 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**
rue du Moulin, Le Fontanil
Du 11 au 17/06 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**
1 rue du Drac
Du 18 au 24/06 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**
Domaine Barnave
Du 25/06 au 01/07 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**
Centre Commercial "La Pinéa"
Du 02 au 08/07 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**
121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux



Actualités
Agenda
Démarches en ligne
Télépaiement
www.saint-egreve.fr

Réactif
Interactif
Informatif

Retrouvez aussi l'actualité de Saint-Egrève sur les réseaux sociaux :



dailymotion.com/Saint-Egreve



@StEgreve



facebook.com/saint-egreve38120

Groupe

Priorité Saint-Egrève

Qui arrange la réalité au service de sa propre cause ?

Le mois dernier, nos voisins de colonne nous ont accusé de mentir, à tout le moins de vous désinformer. Cette affirmation montre qu'ils ne comprennent pas comment le budget d'une ville fonctionne. Explications...

Premier exemple donné, la rénovation de l'école de Prédiu pour un million d'euros. Ils s'offusquaient que 60 % de cette somme viendrait de l'Etat et du Département et que notre effort ne serait pas aussi grand que nous le disons. Et bien, ils ont tort... tout simplement parce que "demander" n'est pas "avoir". Nous aurons bien la subvention du Département mais nous n'aurons pas celle de l'Etat qui nous a refusé son aide. Pour autant, le projet de Prédiu se fera quand même parce que le million nécessaire a bien été prévu en dépenses dans notre budget dès décembre 2015.

Second exemple, la moins-value sur la vente d'un terrain qui est une aide à la construction de logement social et que les mêmes dénoncent comme un "cadeau au promoteur". Ce n'est pas un cadeau, c'est l'application stricte des règles que l'Etat a défini et surtout l'application de mécanismes bien connus dans le monde du logement social.

De telles ignorances pour des gens qui prétendent vouloir gérer une ville, c'est inquiétant non ? Chacun se fera son opinion...

Cerise sur le gâteau, vous ajoutez à ce tableau déjà inquiétant, des affirmations en Conseil municipal selon lesquelles le Maire peut user d'un "pouvoir discrétionnaire" pour imposer son bon vouloir aux promoteurs immobiliers en dehors de toutes les règles préalablement et publiquement définies. Mais si c'était vrai, ce serait le retour de l'affairisme, des cadeaux aux promoteurs privés et des petits arrangements entre amis.

Ça, nous, nous ne le voulons pas. Nous, nous disons ce que nous faisons, nous faisons ce que nous disons ! C'est notre façon de faire de la politique... autrement...

Pascal de FILIPPIS

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

Saint-Egrève Autrement

Urbanisation de Saint-Egrève : y-a-t-il encore un pilote dans l'avion Mairie ?

Les Saint-Egrévois nous le disent, ils sont déboussolés par les projets immobiliers qui "fleurissent" et qui déstabilisent parfois la vie de tout un quartier.

Vous devez donc tous le savoir : les responsables de cette situation sont les élus de la majorité actuelle qui ont élaboré et fait voter en 2011 un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui comportait de nouvelles règles. Notre groupe avait dénoncé en 2012, pendant la campagne, en particulier l'augmentation de +200 % du coefficient d'occupation des sols sur plus de 80 % de la commune, ce qui était et reste une hérésie ! La majorité a ouvert une boîte de Pandore aux promoteurs immobiliers, elle ne semble plus contrôler la situation.

Aujourd'hui des particuliers, sans aucune intention de vendre leur maison, sont démarchés par courrier ou directement chez eux par des promoteurs attirés par ce jackpot de terrains aux portes de Grenoble...

Doit-on laisser l'offre et la demande, seules forces en présence, décider de ce que sera notre ville demain ? Bien sûr que non ! C'est aux élus de la majorité de négocier avec les promoteurs immobiliers et ce, bien en amont des dépôts des permis de construire, pour ajuster la dimension des projets immobiliers ! Même quand il s'agit d'un terrain privé ; c'est leur rôle de responsables politiques en charge. Mais voilà les questions que tout le monde se pose : la majorité sait-elle négocier ? Veut-elle sincèrement négocier à la baisse les dimensions des projets ? Et plus globalement, quels sont ses objectifs ?

Quant à nous, notre position est claire : oui, Saint-Egrève doit participer à l'effort collectif de l'agglomération pour répondre au besoin de logements, en accession à la propriété (à des prix abordables !) ou en locatif social. Le tissu urbain de notre ville va nécessairement évoluer, c'est indispensable, mais cette évolution doit tenir compte de l'existant et doit être maîtrisée par la collectivité.

F CHARAVIN, JM PUECH et H BELRHALI (hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

SIVOM, piscine : des décisions complètement opaques

A St-Egrève, les décisions importantes sont prises - et parfois débattues ! - en conseil municipal. Pour un investissement important, la Commission d'Appel d'Offres choisit l'entreprise qui réalisera les travaux. Dans cette Commission siègent 4 élus de la majorité municipale et un élu d'opposition. La décision est entérinée ensuite au Conseil Municipal. La piscine intercommunale en projet, dotée d'un budget de plus de 9 M€, est portée par le SIVOM du Néron. A l'issue de l'appel d'offres, le choix est fait par une commission spéciale piscine qui regroupe les maires et quelques experts techniques. Ce choix sera ensuite validé par le conseil du SIVOM. Pour assurer la bonne utilisation de l'argent public, la loi donne trois principes dans le code des marchés publics : liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats et transparence des procédures. La transparence est une des conditions essentielles de la démocratie. Et nous avons à en dire sur la piscine ! Choix du terrain : aucune concertation, les études ont été communiquées avec 5 ans de retard, le choix du terrain dans le parc de Fiancey est politique et non rationnel ;

Appel à projets : le détail n'a jamais été communiqué, ni sa base ni son contenu n'ont été discutés avec les usagers ou citoyens ;

Budget : les 9 M€ annoncés ne prennent pas en compte les imprévus d'une zone humide, ni la compensation de cette zone par l'acquisition d'une zone humide de surface double ;

La commission spéciale du SIVOM se réunit sans public, c'est normal, mais un compte-rendu est obligatoire ; Les réunions du conseil syndical du SIVOM sont annoncées en catimini et les comptes rendus publiés avec un an de retard ; Début mai, le site Internet du Sivom qui devrait regrouper ces informations donne le dernier compte-rendu : juillet 2015 ! et une courte actualité d'octobre 2015. Rien de plus récent !!

Quelle confiance pouvons-nous avoir dans une structure aussi opaque ? La prochaine réunion du SIVOM a lieu le 6 juin. Allons-y nombreux !

Laurent Amadiou, Brigitte Ruef, Tania Bustos
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

Résistance, j'écris ton nom..

Entre les maquis du Vercors et de Chartreuse notre ville a été au cœur de la Résistance entre 1939 et 1945. Saint-Egrève est libérée le 22 août 1944 par les Résistants Francs-Tireurs Partisans de la Compagnie 9102 descendant du col de Clémencière vers La Monta. Le Comité de Libération se réunit à la mairie. Il faudra des semaines de combats pour libérer totalement le pourtour de Grenoble. Il faudra attendre le 8 mai 1945 pour l'arrêt des combats en Europe. L'Allemagne nazie dépose les armes au lendemain de la capitulation sans condition signée à Reims. Plus qu'une victoire contre l'occupant qu'il nous faut commémorer, c'est la victoire sur la "bête immonde", le nazisme né du nationalisme ultra-libéral et nourri de l'exploitation humaine.

Nous parcourons chaque jour notre Histoire à travers les rues de notre commune. Derrière les dates, les noms de résistants, de maquis, ce sont les actes de résistance au quotidien qui résonnent, de ces hommes du troisième Bataillon F.T.P.F. - F.F.I. de Chartreuse qui ont mené des opérations de sabotage, diffusé au péril de leur vie les journaux alternatifs, alors interdits par le régime de Pétain, de ces femmes au courage incroyable, trop souvent restées dans l'ombre de l'histoire quand, souvent seules, elles transportaient du matériel, de la nourriture, des armes ou faisaient transiter du courrier... Alfred Rolland, 16 ans en 1943 à Saint-Egrève, témoigne : "Les journaux ont été très importants car ils ont servi de lien. Les Allobroges a été lancé en 1942 au Fontanil-Cornillon. Il est passé très vite de quelques centaines d'exemplaires à 25 000, diffusés sous le manteau. Il fallait du monde pour distribuer tout ça ! Plein de gens, qui n'ont pas été répertoriés comme Résistants, ont été impliqués. Le Travailleur Alpin était réalisé chez un paysan à St Nazaire les Eymes, imprimé entre le pinard et les patates, puis passait les barrages, camouflé par des légumes".

Merci à celles et ceux qui, inlassablement, continuent le combat pour transmettre l'esprit de résistance.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - P.C.F.
<https://gaucheauthentiquestegreve.wordpress.com/>

CARROSSERIE de la PRIOLA



Tous travaux
de carrosserie

Grands, moyens
et petits travaux - Marbre

Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève



Bois de chauffage, Bois d'allumage
& Buches de bois compressés

Entretien d'espaces verts

ENTREPRISES & PARTICULIERS



Contact : 06 78 34 65 12

Web : www.alpesboisverdureservices.fr

Email : alpesbois38@gmail.com



*Communication
Régie publicitaire*

PUBLI

L'essor de vos idées



**Une stratégie
de communication
authentique,
positive et durable.**



8, rue de Mayencin - 38400 St Martin d'Hères - Tél. 04 76 44 63 76 - Fax. 04 76 42 48 88 - E-mail : publiz@wanadoo.fr

Nouveau Magasin

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du lac
Avenue de l'île brune
38120 St Egrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Egrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53

Julien MOURIER

Espaces Verts

DEVIS GRATUIT

Entretien Espaces Verts - Elagage
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte

Tél: 06 70 86 92 05

color'i

Votre magasin créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts Loisirs Créatifs
Encadrement Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
Samedi: 9h30-19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL
04 76 56 07 22
www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS
CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics

El'y Coud

Couture - Broderie - Création

- Retouches de vêtements
- Broderie personnalisée
- Création logo broderie
- Repassage
- Confection Housse et vêtements

Mme Apollonia Elisabeth
3 Rue des Alpes 38120 Saint-Egrève
06.25.88.66.88

ATOLL

IMMOBILIER

Centre d'activités - Locations immobilières

Location de bureaux tout type de surface selon disponibilité à partir de 295 € par mois tout inclus.

14, rue des Glairaux - 38120 St Egrève
Tél. 04 76 75 80 01 - Fax 04 76 75 33 87
e-mail : atoll.immobilier@gmail.com

L'accession abordable sécurisée

St-Martin-Le-Vinoux
CHARL&STONE



T3 à partir de 142 000 €*
Lot n° C102

T4 à partir de 169 000 €*
Lot n° A302

EN AVANT-PREMIÈRE
20 appartements du T2 au T4 (accession à la propriété)

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

isère habitat
notre métier, vous accompagner

*Sous conditions de plaidoyer de sous-traitance et sous réserve d'éligibilité à la location accessoire.



D. BAPST

Opticien conseil

*Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

Tiers payant Paiement adapté

☎ **04 76 75 61 18**
Centre commercial Les Charmettes